

Réf : CA2024/78

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 8 NOVEMBRE 2024

### DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DE MOTION SUR LA SITUATION AU PROCHE-ORIENT

➡ Le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, réuni en sa séance du 8 novembre 2024 sous la présidence de Monsieur Alexandre PÉRAUD,

*Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L.712-2, L.712-3,  
Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,*

➢ *Après en avoir délibéré,*

➡ **DÉCIDE :**

#### **Article 1 :**

Le conseil d'administration de l'Université Bordeaux Montaigne (UBM) approuve la motion figurant en annexe n°1 de la présente délibération.



#### **Article 2 :**

La présente délibération sera transmise à Madame la rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, rectrice d'académie de Bordeaux, chancelière des universités d'Aquitaine. Elle sera publiée sur le site internet de l'université conformément aux dispositions statutaires relatives à la publication des actes règlementaires de l'université Bordeaux Montaigne.

*Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 8 novembre 2024.*

Membres présents	23
Membres représentés	8
Abstention (s)	4
Votants	28
Blanc(s) ou nul(s)	0
Suffrages exprimés	28
Pour	22
Contre	6

Le Président,

Alexandre PÉRAUD.

Publié le :

20 NOV. 2024

Transmis à Mme la Rectrice de l'Académie de Bordeaux :

20 NOV. 2024

Annexe n°1 - Motion sur la situation au Proche-Orient.

Le conseil d'administration de l'université Bordeaux Montaigne, réuni le 8 novembre 2024, exprime sa profonde préoccupation face à l'escalade des violences depuis les massacres du 7 octobre 2024 et la réaction d'une violence démesurée du gouvernement israélien.

Celui-ci poursuit sa politique belliqueuse en s'en prenant aux populations civiles et aux infrastructures vitales : hôpitaux, écoles, universités, mettant en péril la vie des habitants et l'accès aux besoins essentiels, à l'éducation et à l'enseignement supérieur.

Face à un contexte international de plus en plus polarisé, nous condamnons toutes les formes de violence qui entravent la recherche d'une solution pacifique et durable à ce conflit, y compris celles qu'exercent les organisations terroristes.

Nous réaffirmons notre attachement aux valeurs de liberté d'expression fondamentales pour notre université, appelons à œuvrer pour les échanges interculturels, agir pour la compréhension mutuelle et le respect des droits humains, qui sont essentiels pour construire une paix juste et durable dans la région.

En tant que membre actif de l'Academic University College for Non-Violence and Human Rights de Beyrouth, partenaire de l'Académie Libanaise des Beaux-Arts et de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth, nous exprimons notre solidarité avec toutes les personnes victimes de ces violences.

Nous nous engageons à maintenir des liens académiques forts, et à soutenir les étudiantes et étudiants, chercheurs et chercheuses qui se trouvent dans des situations de vulnérabilité du fait de ces conflits, en leur offrant l'accès à l'éducation et un refuge académique.